

CONSEIL MUNICIPAL du 7 juillet 2009 - NOS CONCLUSIONS

On reprend les mêmes et on recommence :

Obligé de refaire voter les taux d'imposition et le budget primitif, le Maire a repris les mêmes chiffres et le vote a donné le même résultat 6 voix contre 21 pour. Sauf que cette fois, nous avons beaucoup plus d'éléments en notre possession et ce bien avant le soir du conseil.

A noter qu'un des arguments de la majorité pour expliquer l'augmentation significative des taux d'imposition est que les Côtis sont bien moins imposés que la moyenne nationale. Mais qui peut s'en plaindre ?

Subventions pour ravalement de façades: Augmentation des crédits

L'initiative lancée par Joel Gullon d'accompagner financièrement les propriétaires dans le ravalement de façades continue à porter ses fruits. Une augmentation de 7 400 € de l'enveloppe de subvention a été votée à l'unanimité.

Bourses à projets: Délit d'ingérence ou volonté de minimiser le travail des commissions ?

La commission des sports du 26 juin avait longuement débattu sur l'attribution de plusieurs bourses à projets pour aboutir, pendant la réunion, à un consensus à l'unanimité. Lors du Conseil municipal, nous avons eu le plaisir de constater que les élus de la majorité présents à cette commission sont revenus sur leur parole ! Le différend portait sur le montant d'une aide allouée à une association dont le mari de l'adjointe en charge du dossier fait partie des dirigeants.

Peut-on accepter une telle promiscuité entre l'organe de décision et les bénéficiaires ?

Utilisation du domaine public- Exonération votée pour certaines associations

Depuis l'instauration de cette taxe, aucune redevance n'a été perçue.

De plus, il a été voté lors de ce conseil, l'exonération pour certaines associations. On peut alors s'interroger sur la nécessité de voter une redevance pour ne jamais l'appliquer par la suite. Nous sommes contre cette taxe qui pénalise les associations et le fait qu'ensuite il faille négocier au coup par coup.

Emplois d'été : Adieu Jeunesse

Le Maire ne veut plus embaucher des jeunes pendant l'été. Nous sommes intervenus parce qu'en cette période de crise, les jeunes ont besoin plus que jamais de travailler l'été pour payer leurs études, entre autres.

Si la commune ne veut plus embaucher des jeunes, qui va leur donner une chance de découvrir le monde professionnel plutôt que de traîner dans les rues. A lire le Dauphiné Libéré, la Ville de Beaurepaire fait, elle, encore confiance à sa jeunesse.

La Police municipale déménage.... Suite

Suite à notre interrogation formulée au précédent conseil municipal, la majorité a reconnu qu'aucun permis de construire ni déclaration n'avaient été fait suite au transfert de la police municipale dans de nouveaux locaux.

Rien ne justifie de ne pas s'appliquer à soi même ce que l'on exige des Côtis.

Le groupe LCE - LA COTE ENSEMBLE.